

PanAfGeo+

Le Soutien Panafricain aux Sciences et Technologies Géologiques

Charte des Stagiaires

Lignes directrices pour la candidature des stagiaires

1. OBJECTIFS ET DESCRIPTION

PanAfGeo+ (2025–2029) constitue la troisième phase du programme phare de l'Union européenne PanAfGeo, s'appuyant sur les réalisations de PanAfGeo-1 et PanAfGeo-2. Coordonné par le Service géologique de la France (BRGM), en partenariat avec EuroGeoSurveys (EGS) et l'Organisation des Services Géologiques d'Afrique (OAGS), le programme vise à renforcer les capacités géoscientifiques à travers le continent africain.

Financé par l'Union européenne, PanAfGeo+ promeut des partenariats institutionnels durables entre l'Europe et l'Afrique. Le programme permet aux stagiaires d'accéder à des formations de pointe, des méthodologies innovantes et des connaissances spécialisées à travers huit thématiques (Work Packages - WP):

- WP-1: Cartographie géoscientifique
- WP-2: Évaluation des ressources minérales
- WP-3: Mine artisanale
- WP-4: Risques naturels, Gestion environnementale des mines, et Géothermie
- WP-5: Patrimoine géologique et sa conservation
- WP-6: Gestion des données géoscientifiques
- WP-7: Hydrogéologie
- WP-8: Communication et dialogue en géosciences

La Charte des Stagiaires PanAfGeo+ établit un cadre pour la sélection et l'accompagnement des stagiaires. Elle énonce les engagements que tous les stagiaires doivent respecter. Toute violation peut entraîner la disqualification du candidat retenu.

2. TERMES ET VALEURS

Les stagiaires sélectionnés doivent contribuer activement au développement des géosciences en Afrique. Ils sont appelés à appliquer les connaissances, compétences et méthodes acquises pour promouvoir des pratiques durables, l'innovation et le renforcement des capacités dans leurs institutions et pays d'origine. PanAfGeo+ promeut les valeurs de professionnalisme, de collaboration, d'inclusivité et de partage des connaissances au-delà des frontières géographiques et institutionnelles.

3. CANDIDATS ÉLIGIBLES

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Être citoyen d'un pays africain
- Être un personnel technique ou scientifique d'un service géologique africain
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Licence, Master ou Doctorat) dans un domaine des géosciences
- Avoir une formation ou une expérience combinant des compétences géoscientifiques
- Être âgé de moins de 45 ans au moment de la candidature
- Maîtriser l'anglais, le français ou le portugais.

Cas exceptionnels :

- Chercheurs ou géoscientifiques rattachés à une université africaine
- Techniciens informatiques ou spécialistes des données liées aux géosciences.

Important: le projet PanAfGeo+ ne fournit pas d'allocations de formation, ni de remboursement pour l'assurance santé ou les frais de vaccination. Tous les autres frais liés à la formation sont couverts par le projet (billet d'avion, visa, hébergement, repas).

4. CANDIDATURES

Le dossier de candidature complet doit inclure :

- **Le formulaire de candidature** rempli pour la session concernée
- Une **lettre d'engagement** signée par le candidat et son institution
- Une **lettre de motivation** personnelle expliquant l'intérêt pour la formation et sa pertinence professionnelle
- Une **copie du passeport** (page avec la photo uniquement).

5. INFORMATIONS DE CONTACT

Pour plus d'informations sur PanAfGeo+, les formations à venir et les modalités de candidature, consultez : <https://panafgeo.eurogeosurveys.org/>

Coordination PanAfGeo+
BRGM



Jean-Claude Guillaneau
Coordinateur PanAfGeo+

EuroGeoSurveys
(EGS)



Julie Hollis
Secrétaire Générale de l'EGS

Organisation des Services
Géologiques d'Afrique (OSGA)



Mosa Mabuza
Secrétaire Générale de l'OAGS

18 juillet 2025

